



Jeudi 15 juillet 2010

Communiqué

A 89, future A 45, RN7-RN82 : Bernard Bonne rappelle au secrétaire d'Etat les urgences pour la Loire en matière d'infrastructures routières.

Bernard Bonne, président du conseil général de la Loire, a remis, ce jour, un courrier à Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports, venu inaugurer la déviation à 2x2 voies de la RN7, entre Changy et La Pacaudière.

Bernard Bonne a profité de ce déplacement de Dominique Bussereau dans le département pour lui rappeler que *la Loire pourra pleinement jouer son rôle de porte d'entrée ouest de la région Rhône-Alpes, la deuxième de France, lorsque trois axes auront été modernisés ou achevés :*

- *l'axe RN7-RN82 jusqu'à Balbigny ;*
- *l'axe A 89 entre Balbigny et Lyon ;*
- *l'axe A 45 entre Saint-Etienne et Lyon.*

Et le président du conseil général de la Loire d'expliquer concernant l'axe RN7-RN82, (...) *dans la Loire, 58,8 kilomètres doivent à terme être « modernisés ». Après l'ouverture de la déviation de La Pacaudière, 39,6 kilomètres sont enfin aménagés. Mais, il reste encore à achever 19,2 kilomètres.*

Parmi les opérations qui nous préoccupent plus particulièrement, j'attire votre attention sur la section entre Neulise et Balbigny.

Il s'agit du dernier tronçon de l'axe entre Roanne et l'A 89 qui ne soit pas encore mis à deux fois deux voies. L'Etat a débloqué 50 millions d'euros pour ce chantier. Les travaux devraient débuter fin 2011 pour s'achever fin 2013 (...).

D'autres opérations n'en sont actuellement qu'au stade des études, notamment les déviations des Barraques (deux kilomètres) et des Tuileries (2,6 km) sur la RN7 au nord de Roanne, pour une mise à deux fois deux voies sont toujours en cours.

Plus inquiétant, l'Etat n'a, pour l'instant, lancé aucune étude concernant trois tronçons :

- *entre Saint-Martin d'Estreaux et La Pacaudière (3,9 km) ;*
- *entre Changy et Saint-Forgeux-Lespinasse (3,9 km) ;*
- *et entre Saint-Germain Lespinasse et Les Barraques (2 km).*

Puis, Bernard Bonne aborde le dossier de l'A 45 :

Comme vous le savez, la déclaration d'utilité publique de cette autoroute a été signée en juillet 2008.

Le Premier ministre, M. François Fillon, s'était personnellement engagé à faire aboutir ce dossier lors du CIIAT du 2 février 2009 à Lyon.

Lors d'une réunion tenue sous l'égide du préfet de Région, le vendredi 29 janvier dernier, il avait été demandé aux différentes collectivités présentes de se prononcer, par écrit, sur le principe de leur participation à une subvention d'équilibre, à parité avec l'Etat, avant le lancement de la procédure de mise en concession de la future autoroute A 45.

Après avoir rencontré les différents responsables de ces exécutifs, il apparaît que la préfecture de région a été destinataire de l'accord écrit et formel de chacun d'entre eux.

Depuis, la Loire a la désagréable impression que la procédure reste au « point mort » (...).

De manière quotidienne, les acteurs économiques de notre département souffrent de cette situation fort pénalisante.

(...) En l'absence de cette infrastructure majeure, la Loire voit s'éloigner, chaque jour un peu plus, les chances d'une expansion économique durable de son territoire.

Le président du conseil général de la Loire conclut en demandant que l'appel d'offres soit enfin lancé.